Déclaration de M. Harlem Désir, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, sur le conflit en Syrie, les élections en Belarus et sur la situation en Libye, à Luxembourg le 12 octobre 2015.

2015-10-12

Harlem Désir : "Nous avons évoqué lors de ce Conseil plusieurs points importants de la situation internationale, notamment la situation en Syrie.

Ce que nous avons décidé, c'est une approche commune reflétée par les conclusions qui ont été adoptées à l'unanimité par les 28 Etats membres, et qui portent sur plusieurs points.

Le premier, c'est qu'il faut mener de front la lutte contre le terrorisme en Syrie et à l'échelle internationale, et la recherche d'une solution politique de transition, avec le départ de Bachar El-Assad.

Le deuxième point c'est que cette transition, qui est la condition pour une paix durable, suppose le départ de Bachar El-Assad, dont les 28 ministres ont dit qu'il était le principal responsable de la guerre civile, des morts -250 000 mors depuis maintenant 4 ans que dure ce conflit- et qu'on ne pouvait pas imaginer qu'il y ait un avenir qui réunisse les Syriens, à la fois l'opposition modérée, des éléments du régime, par delà les clivages confessionnels -un gouvernement et un régime qui doit être séculier, qui doit être respectueux, qui doit être inclusif- si il y avait le maintien de Bachar El-Assad.

Nous avons par ailleurs réaffirmé notre plein soutien au représentant du Secrétaire général de l'ONU pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, qui mène actuellement des discussions qui doivent permettre que l'ensemble de la communauté internationale et l'ensemble des acteurs en Syrie qui ne sont pas mêlés dans les crimes de guerre ou dans les crimes terroristes puissent se réunir dans cette transition politique.

Troisièmement, nous avons évidemment réitéré notre engagement à apporter un soutien très fort aux pays de la région, en particulier ceux qui accueillent beaucoup de réfugiés aujourd'hui : le Liban, la Jordanie, la Turquie bien entendu.

Cela a d'ailleurs rejoint une autre discussion que nous avons eue sur la mise en uvre de notre politique de réponse à la crise des réfugiés, qui doit permettre de mieux contrôler les

frontières, mais aussi de faire en sorte que les 4 millions de réfugiés qui ont fui la Syrie et qui sont aujourd'hui dans des camps ou qui ont été accueillis dans les pays voisins puissent l'être dans les meilleurs conditions. Il faut pour cela bien sûr qu'à la fois le Haut Commissariat aux réfugiés, le Programme alimentaire mondial, mais aussi les structures d'accueil de ces pays -le Liban, la Jordanie et la Turquie- soient soutenues pour que les réfugiés puissent être correctement accueillis et qu'ils ne tombent pas dans les mains des passeurs.

Voilà les conclusions adoptées sur la Syrie. Nous avons bien sûr également évoqué un quatrième aspect qui est l'action de la Russie. Notre message est très clair : nous demandons à la Russie de ne frapper que les groupes terroristes, c'est à dire Daesh, le front Al_Nosra, donc les groupes qui ont été identifiés comme tels par le Conseil de sécurité des Nations unies, de tout faire pour que soit mis fin aux bombardements contre les populations civiles, et de ce point de vue l'attitude de la Russie est très préoccupante parce que le régime continue à s'en prendre aux populations civiles, y compris avec des bombardements aux barils d'explosifs et parce que la Russie aujourd'hui, pour l'essentiel de ses frappes, a visé l'opposition modérée au régime, et non pas les groupes terroristes. Nous demandons donc à la Russie de contribuer à cette transition politique qui ne peut réussir et qui ne peut mener à la paix qu'avec le départ de Bachar el-Assad.

Il faut aujourd'hui un dialogue avec l'ensemble des acteurs internationaux, la Russie en fait partie, comme l'Iran et également la Turquie, les pays arabes de la région, l'Europe bien sûr et les Etats-Unis, et ça n'est que si l'ensemble de la communauté internationale défend une transition politique qui puisse rassembler les Syriens qu'on pourra mettre fin à ce conflit.

Q - Il y a un sujet qui a été abordé un peu en marge, c'est les élections en Belarus. Il y a le projet européen de suspendre les sanctions dans un premier temps, puis de les lever dans un 2ème temps. Qu'a donné cette discussion ?

En fait, nous avons un accord qui fait suite à la fois à la libération de plusieurs prisonniers politiques, dont nous demandions depuis déjà plusieurs mois qu'ils soient relâchés en Belarus, et aux élections qui viennent de se dérouler, et qui se sont déroulées dans un climat apaisé, même si nous attendons les rapports des observateurs pour en avoir un bilan complet. La décision, c'est à la fois de pouvoir reconduire les sanctions à l'égard du Belarus, mais d'en suspendre l'application dans l'objectif d'encourager au respect des droits de l'Homme, d'une démocratisation, d'un respect des principes de l'Etat de droit.

Et donc pour les 4 prochains mois, il y a un accord pour décider de suspendre l'application de ces sanctions, mais qui peuvent être remises en ŧuvre immédiatement si cela était justifié. Nous souhaitons encourager, dans ce pays qui est un des pays du partenariat oriental, une évolution vers la démocratie, vers le respect de l'Etat de droit, et vers évidemment le respect des droits de l'Homme. La libération des trois prisonniers politiques

était pour nous un signe attendu, très important. Il a été effectué et donc nous voulons encourager le régime à évoluer dans cette direction.

Nous avons également eu un débat sur la situation en Libye, pour être complet sur les questions internationales qui ont été discutées.

Nous avons salué l'accord que le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Bernardino León, a pu conclure il y a quelques jours, à Skhirat, au Maroc, entre les représentants des deux gouvernements et des deux parlements libyens. Il faut maintenant que cet accord puisse être véritablement accepté, endossé des deux côtés, et mis en œuvre. Nous avons donc lancé un appel à ce que les deux parlements, celui de Tripoli et celui, légitime, de Tobrouk, apportent leur plein soutien à la solution qui a été proposée par M. Bernadino León pour qu'il n'y ait désormais plus qu'une seule autorité en Libye : un seul gouvernement, un seul parlement, qui puissent reprendre le contrôle du territoire libyen, mettre en œuvre une transition démocratique, lutter contre les groupes terroristes qui ont profité du vide étatique et sécuritaire pour prendre le contrôle de pans entiers de la Libye, organiser des trafics, notamment des trafics d'êtres humains, et organiser le trafic de migrants en Méditerranée en provoquant de nombreuses morts, mais qui sont aussi des groupes terroristes qui, pour certains, sont alliés, sont affiliés à l'Etat islamique. Et nous avons également dit que nous mettrions en œuvre, et que nous demanderions des sanctions contre ceux qui empêcheraient, qui voudraient empêcher la constitution de ce gouvernement d'union nationale en Libye. Evidemment, l'Europe appuiera ce nouveau gouvernement et l'aidera à prendre toutes ses responsabilités en Libye.

Q - Sur le Belarus, M. Loukachenko n'est plus tout à fait cet homme infréquentable qu'il était jusqu'ici ?

Le Belarus est déjà un pays du partenariat oriental. C'est donc un pays qui participe déjà à des relations avec l'Union européenne. Il y avait des sanctions et l'un des motifs et l'une des demandes les plus fortes et les demandes de l'Union européenne, c'était la libération des derniers prisonniers politiques. Il en restait trois. Ils ont été libérés. Il y avait également une demande à ce que les élections puissent se dérouler dans les conditions les plus transparentes et les plus calmes possibles. Cela a été le cas, sans répression du candidat d'opposition ni de ses soutiens. Et donc nous voulons encourager l'évolution dans ce sens. Mais, encore une fois, notre décision nous permettra à tout moment, si le constat était qu'il y a un retour en arrière, de rétablir ces sanctions. Mais nous voulons, par cette décision, encourager une évolution vers plus d'ouverture en Biélorussie.

Q - Sur la Syrie, il y a un danger que les Russes, les Iraniens puissent changer la réalité sur le terrain avant que nous ne puissions faire quoi que ce soit. Que pourrait-on faire dans cette situation ?

Le constat aujourd'hui, en effet, c'est que l'essentiel des frappes de la Russie visent des opposants au régime de Bachar el-Assad, mais pas les groupes terroristes ni de Daesh ni d'Al-Nosra. Or, il n'y aura de solution de paix et de transition durable en Syrie que s'il y a le départ de Bachar el-Assad et s'il y a un arrêt de l'agression contre les populations civiles et s'il y a la volonté de participer à la mise en place d'un régime inclusif, qui puisse rassembler à la fois l'opposition modérée et des éléments du régime qui n'auraient pas été impliqués dans les crimes de guerre. Et non pas poursuivre une guerre qui prendrait une tournure confessionnelle, puisque vous évoquiez le soutien de l'Iran, entre les chiites et les sunnites par exemple.

Donc, l'Iran et la Russie sont évidemment des acteurs avec lesquels nous souhaitons, comme avec la Turquie, comme avec les pays du Golfe, comme avec l'Union européenne dans son ensemble, et les Etats-Unis et les Nations-Unies, qu'il y ait un travail qui permette de dessiner une transition politique en Syrie, une solution qui ait l'appui le plus large, à la fois en Syrie et de la Communauté internationale. Et ce n'est pas en soutenant le régime de Bashar el-Assad et en tentant de prolonger son règne que l'on apportera une solution de paix durable en Syrie. C'est pourquoi nos conclusions, qui ont été adoptées par les 28 ministres des Affaires étrangères aujourd'hui, sont extrêmement claires sur, à la fois, la responsabilité de Bachar el-Assad dans les crimes de guerre et la nécessité d'une transition qui passe par son départ, et sur le jugement que nous portons sur l'action de la Russie et la demande qui lui est faite de ne pas maintenir son soutien à Bachar el-Assad.

Je vous remercie.

Source http://www.rpfrance.eu, le 15 octobre 2015

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/196525-declaration-de-m-harlem-desir-secretaire-detat-aux-affaires-europeenn